

REGLEMENT ACCESSION CHAMPIONNAT NATIONAL 2 (ex N3)

Le Règlement du championnat National 2 (ex N3) prévoit :

« A partir de la saison 2026/2027

Le National 2 (ex N3) est composé de 112 clubs, répartis en 8 groupes de 14 clubs.

(...)

c) Les 25 équipes, éligibles à la montée, à raison de 2 accessions par Ligue **selon des modalités définies par cette dernière** à l'exception de la Ligue de Corse qui ne dispose que d'une seule accession ».

Les modalités d'accession du Championnat Seniors Régional 1, composé de 2 poules, vers le Championnat Seniors National 2 (ex N3) sont les suivantes :

Au terme du Championnat Seniors Régional 1, à la fin de la saison 2026-2027, il y aura nécessairement une accession par Poule.

De ce fait, lorsqu'une équipe classée première d'une Poule est empêchée d'accéder au niveau National 2 (ex N3) ou y renonce pour quelque raison que ce soit, c'est l'équipe suivante dans l'ordre du classement de cette Poule qui accède au niveau supérieur et ainsi de suite, si la ou les équipes suivantes ne peuvent accéder.